

AVRIL 2021



Panafrican farmers' organization
Organisation panafricaine des agriculteurs
المنظمة الإفريقية للفلاحين

LETTRE D'INFORMATIONS N°4 :

POSITIONNEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES AFRICAINES DANS LE CONTEXTE DE LA ZLECAF



Elizabeth Nsimadala
Présidente de la PAFO

Mot de la présidente de la PAFO Elizabeth Nsimadala :

Libérer le potentiel socio-économique de l'Afrique

Le lancement de la ZLECAf constitue un pas important sur le chemin de l'intégration économique de notre continent. Cette zone de Libre-échange devrait faire augmenter le niveau des échanges commerciaux intra-africains et pourrait mener vers la plus grande zone de libre-échange du monde par le nombre de pays participants. Mais qu'en sera-t-il du secteur agricole et des paysans? Pour répondre à cette question et d'autres, la PAFO vient de publier une étude intitulée : « Positionnement des organisations paysannes africaines dans le contexte de la ZLECAf.

Elle explique comment positionner au mieux les réseaux des organisations paysannes africaines (OP) dans le contexte de la ZLECAf. L'objectif est d'évaluer le degré d'implication des OP africaines dans le processus de négociation et la meilleure manière de renforcer les capacités pour participer pleinement à la mise en œuvre de cette zone de libre-échange au profit des paysans africains. Mais aussi, l'étude présente des recommandations pour soutenir les efforts de la PAFO à assurer une mise en œuvre efficace en aidant ses réseaux de membres respectifs à tirer pleinement parti des opportunités offertes par la ZLECAf ; de compléter la mise en œuvre de diverses politiques et stratégies liées à l'agriculture au niveau continental ; de faciliter l'identification de la valeur ajoutée clé et des opportunités commerciales ainsi que des contraintes qui doivent être abordées spécialement dans le domaine de l'agriculture et d'identifier les lacunes de capacités à combler et recommander des actions appropriées... Compte tenu de l'importance du secteur agricole en Afrique et du rôle important joué par les paysans sur le continent ainsi que par les organisations paysannes (OP) à travers le continent, il est nécessaire de prendre en considération certaines interventions stratégiques pour aller au-delà du statu quo dans la valorisation du potentiel des paysans africains et plus particulièrement dans le cadre de la ZLECAf.

Edito Fatma Ben Rejeb Secrétaire Exécutive de la PAFO



La ZLECAf : Le rôle indispensable des OP dans l'intégration régionale

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est une opportunité porteuse d'espoir pour l'Afrique. Elle va permettre au continent de concrétiser des avancées importantes dans son développement. Selon le rapport de la Banque Mondiale, « la ZLECAf représente une véritable occasion de stimuler la croissance, de réduire la pauvreté et d'élargir l'inclusion économique en Afrique, et cela malgré la crise engendrée par le coronavirus ». Actuellement, le commerce intra-africain ne représente qu'environ 20 % des exportations des pays

membres, contre 59 % pour l'Asie et 69 % pour l'Europe. Selon le communiqué de presse de lancement de la ZLECAf, la libéralisation des tarifs douaniers, de même que la réduction des barrières non tarifaires comme les quotas et les règles d'origine, permettrait d'augmenter les revenus d'environ 153 milliards de dollars. Les 292 milliards de dollars restants proviendraient de mesures de facilitation du commerce qui limitent les formalités administratives, réduisent les coûts de mise en conformité pour les sociétés commerciales, et facilitent l'intégration des entreprises africaines dans les chaînes logistiques mondiales.

L'agriculture constitue une part importante des économies de tous les pays africains. C'est un secteur qui contribue aux grandes priorités continentales, telles que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la stimulation du commerce et des investissements intra-africains, l'industrialisation rapide et la diversification économique, la gestion durable des ressources et de l'environnement, la création d'emplois et la prospérité partagée. Il fournit des emplois à environ deux tiers de la population active du continent et chaque pays contribue en moyenne de 30 à 60% du PIB et à environ 30% de la valeur des exportations.

La ZLECAf arrive à un moment opportun tout en s'appuyant sur plusieurs politiques et stratégies continentales existantes, dont Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA); L'Agenda 2063; et La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028.

Dans ce nouveau contexte, quel rôle pour les Organisations Paysannes ?

Les Organisations Paysannes africaines (OP) ont le mandat de soutenir les paysans africains et doivent donc être correctement positionnées pour jouer leur rôle. Ils sont appelés à soutenir les paysans pour faire partie de la "valeur / chaînes d'approvisionnement" et c'est le rôle principal des (OP) sur le continent. Mais quelles interventions stratégiques pour impliquer les OP dans la ZLECAf ? L'étude de la PAFO intitulé « Positionnement des organisations paysannes africaines dans le contexte de la ZLECAf », propose des interventions stratégiques pour aller au-delà du statu quo dans la valorisation du potentiel des paysans africains et plus particulièrement dans le cadre de la ZLECAf. Des interventions stratégiques dont l'objectif est de faciliter la fourniture du soutien pertinent aux paysans africains à travers leur OP respective pour une participation effective et pour bénéficier des opportunités offertes par la ZLECAf. Il s'agit notamment d'améliorer la recherche sur les questions pertinentes pour assurer un plaidoyer sur les préoccupations primordiales affectant les paysans du continent. Il s'agit aussi, de renforcer les capacités institutionnelles des OP à différents niveaux et de les soutenir à s'impliquer dans le processus de la ZLECAf à travers des campagnes de sensibilisation et des programmes de renforcement des capacités....

Nous demeurons confiants que nos partenaires apporteront le soutien nécessaire à nos paysans et à leur OP respectives sur le continent pour qu'ils participent pleinement et efficacement à la construction de cette zone de libre-échange et surtout pour bénéficier des grandes opportunités qu'elle offre au secteur agricole et aux paysans. Une zone qui devrait fournir de grandes opportunités grâce à la création d'un marché continental africain unique.



Positionnement des organisations paysannes africaines dans le contexte de la ZLECAf

<https://www.pafo-africa.org/1644-2/>

ZLECAF : APPERCU

La zone de libre-échange Africaine, la ZLECAf, est devenue une réalité le 1er janvier 2021, promettant de faciliter les affaires sur tout le continent. L'idée est de créer l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde, ouvrant un marché de plus de 1,2 milliard de personnes, avec un PIB combiné de plus de 2.500 milliards de dollars. Cette nouvelle zone de libre-échange permettrait de créer des opportunités commerciales - et des emplois - dans toute l'Afrique, tout en réduisant le coût de certaines marchandises dans les magasins et sur les marchés.

Le lancement de la zone de libre-échange continentale africaine fait suite à des années de négociations et de préparatifs. À partir de cette date, les pays qui avaient soumis leurs plans de réduction des droits de douane, ou des taxes sur les biens importés, ont pu échanger des marchandises dans le cadre des nouvelles règles. Chaque État ou bloc commercial régional établit ses propres plans et ces informations sont finalement hébergées sur le site web de l'Observatoire du commerce africain (OCA).

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offre au continent une occasion unique de libérer son potentiel socio-économique pour une croissance inclusive et un développement durable. On pense que cet accord créera un marché africain unique de plus d'un milliard de consommateurs avec un PIB combiné de 2,5 billions de dollars. Il devrait stimuler le potentiel des secteurs économiques clés sur le continent africain. En effet, la perspective de la ZLECAf a stimulé un grand potentiel commercial en Afrique qui pourrait voir le continent améliorer considérablement ses niveaux de commerce intra-commercial, augmentant ainsi le bien-être économique des Africains. Entre autres, il vise à promouvoir la transformation et la croissance agricoles en Afrique et à contribuer à la sécurité alimentaire, ainsi qu'à améliorer la compétitivité grâce au développement des chaînes de valeur agricoles régionales et à encourager les investissements critiques dans les infrastructures de production et de commercialisation. Pour les paysans, l'anticipation consiste à utiliser la ZLECAf pour promouvoir l'agriculture et les produits agricoles sur le marché africain ainsi que pour améliorer la vie des paysans africains. L'objectif primordial de la ZLECAf est de créer un marché continental libéralisé pour les biens et services, facilité par la circulation des personnes en vue de mieux intégrer les économies africaines, à l'appui des programmes de développement du continent.



ZLECAF : LES DISPOSITIONS SUSCEPTIBLES D'AFFECTER L'AGRICULTURE

Les produits agricoles font partie du commerce intra-africain qui sera, entre autres, directement affecté par la mise en œuvre de la ZLECAf à travers l'élimination ou la réduction des tarifs, droits et autres charges financières. L'Union africaine (UA) a noté qu'un avantage potentiel important de la ZLECAf est une sécurité alimentaire accrue grâce à la réduction des obstacles au commerce des produits agricoles entre les pays africains. De toute évidence, la ZLECAf affectera probablement les modèles de production agricole et de commerce en Afrique. Le commerce agricole intra-africain a tendance à bénéficier de niveaux de protection plus élevés que le commerce des autres secteurs. Dans le même temps, les pays africains ont tendance à appliquer des droits de douane ou des impositions moins élevés aux importations en provenance d'autres pays africains qu'aux importations en provenance d'autres parties du monde. Les dispositions spécifiques de la ZLECAf qui affecteront directement les produits agricoles et l'agro-industrie en Afrique sont les concessions tarifaires, l'élimination ou réduction des restrictions quantitatives, les règles d'origine, les règles sur les barrières non tarifaires (BNT) et les obstacles techniques au commerce (OTC). La ZLECAf comprend également des mesures visant à compenser les effets négatifs de la libéralisation. Ceux-ci incluent entre autres, les listes d'exclusion ; remèdes et sauvegardes commerciaux et facilitation du commerce.....

PERCEPTIONS DES ORGANISATIONS PAYSANNES RÉGIONALES

À travers le continent, il est largement reconnu que les connaissances et la sensibilisation sur la ZLECAf sont plus accessibles par les représentants de haut niveau des paysans africains dans leurs organisations respectives, mais pas par les paysans eux-mêmes et donc la nécessité de s'assurer que la sensibilisation atteint même la base au niveau des paysans et des acteurs concernés. Selon les représentants du réseau des membres de la PAFO représentés dans les cinq (5) régions du continent, à savoir la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFF); le Plateforme Régionale des organisations paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC); le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA); la Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU); et l' Union Maghrébine et Nord-Africaine des Agriculteurs (UMNAGRI), la prise de conscience est plus au sommet et il reste encore beaucoup à faire pour la porter également au niveau de la base. Tout en contribuant à ce rapport d'étude, les représentants des OPR à travers le continent ont souligné la réalité actuelle en matière de sensibilisation, les défis limitant l'implication et ont proposé les interventions nécessaires à prendre en considération. En un mot, la perception générale des OPR est pessimiste avec une appréciation selon laquelle la ZLECAf présente des opportunités pour tous les Africains, y compris les paysans africains. Ils sont également prompts à ajouter que pour que les paysans bénéficient pleinement des opportunités connexes, il est nécessaire d'accroître la sensibilisation et même d'aller au-delà pour faciliter une compréhension plus profonde qui permet aux paysans d'aller au-delà de leur rôle traditionnel de simplement produire pour participer à l'agro-industrie éco système et se positionner sur les chaînes d'approvisionnement / de valeur. Cela exigerait des programmes intensifs et étendus de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités.



ZELCAF : RÔLE DES ORGANISATIONS PAYSANNES AFRICAINES

Alors que tout le continent africain s'efforce de garantir que le marché unique africain créé par la ZLECAf fonctionne vraiment pour tous les Africains, diverses institutions et organisations sont à l'avant-garde pour aider « leurs mandants » à accéder aux opportunités connexes. Dans cette optique, les organisations paysannes africaines ont le mandat de soutenir les paysans africains et doivent donc être correctement positionnées pour jouer leur rôle. Bien que la plupart des paysans ne soient pas dans le commerce mais plutôt dans le secteur de la "production", leurs produits "produits agricoles" sont les produits essentiels pour le commerce agroalimentaire, ils doivent donc être soutenus pour faire partie de la "valeur / chaînes d'approvisionnement" et c'est le rôle principal des organisations paysannes (OP) sur le continent. Aujourd'hui, il existe des dizaines de milliers d'OP de base sur le continent africain. En fonction de leurs mandats et de leur objectif principal, la plupart d'entre eux jouent un double rôle : en tant que groupements de producteurs ou coopératives, ils fournissent des services à leurs membres et ils représentent les intérêts de leurs membres auprès d'autres parties prenantes, notamment les décideurs agricoles, les partenaires commerciaux et les projets de développement. En ce qui concerne leurs formations structurelles, beaucoup sont constituées à partir de la base, puis pour créer des syndicats locaux et des fédérations qui sont ensuite jointes à des organisations faîtières nationales. Les organisations nationales ont également établi cinq réseaux régionaux en Afrique : la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFF) ; Plateforme Sous-Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC) ; Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) ; Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU) ; et l'Union Maghrébine des Agriculteurs (UMAGRI). Dans un effort pour renforcer leur influence à travers l'Afrique tout en opérant dans leurs régions respectives, les cinq réseaux régionaux se sont réunis et ont formé l'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO) pour servir d'organisation continentale des paysans qui fait avancer leurs intérêts au niveau continental. Sur cette base, la PAFO a une énorme tâche à accomplir en ce qui concerne le soutien aux paysans africains pour qu'ils participent pleinement et bénéficient de la ZLECAf. À cet égard, la PAFO travaillera en étroite collaboration avec les réseaux de ses membres en soutenant également leurs membres « les organisations nationales paysannes » qui soutiendront également leurs membres « les paysans et les coopératives » dans leurs domaines respectifs...



RECOMMANDATIONS CLÉS

Compte tenu de la contribution significative du secteur agricole à l'économie africaine et du rôle important joué par les paysans sur le continent, il est nécessaire de mobiliser un soutien pour les cadres africains pour une pleine participation à la ZLECAf. Dans cette optique, l'étude de la PAFO a formulé des recommandations qui méritent d'être dûment prises en considération et suivies dans la mise en œuvre. Il s'agit notamment, de mettre en œuvre les recommandations des OPR africaines dont certaines prévoient des campagnes de sensibilisation renforcées, une formation spéciale et des programmes de renforcement des capacités ciblés pour les paysans africains et leurs organisations respectives... Ensuite, travailler sur un plaidoyer continu sur les questions politiques clés. Car, bien que ces politiques aient été adoptées et que leur potentiel soit très apprécié, la mise en œuvre a été lente ou manquée. En réponse à cette réalité, les acteurs concernés sur le continent, en particulier les OP, ont plaidé pour la mise en œuvre de ces politiques et il est nécessaire de poursuivre ces efforts de plaidoyer...

INTERVENTIONS STRATÉGIQUES POUR IMPLIQUER LES OP DANS LA ZLECAF

Compte tenu de l'importance du secteur agricole en Afrique et du rôle important joué par les paysans sur le continent ainsi que par les organisations paysannes (OP) à travers le continent, il est nécessaire de prendre en considération certaines interventions stratégiques pour aller au-delà du statu quo dans la valorisation du potentiel des paysans africains et plus particulièrement dans le cadre de la ZLECAF.

L'étude fait ressortir cinq (5) interventions stratégiques pour faciliter la fourniture du soutien pertinent aux paysans africains à travers leurs OP respectives pour une participation effective et pour en bénéficier dans le contexte de la ZLECAF. Il s'agit de :

- 1- Améliorer la recherche sur les questions clés pertinentes pour assurer un plaidoyer basé sur des preuves sur les questions pertinentes affectant les paysans sur le continent africain.
- 2- Renforcement des capacités institutionnelles des OP africaines à différents niveaux.
- 3- Renforcement du partenariat entre la Commission de l'Union africaine (CUA) et la PAFO.
- 4- Construire plus de partenariats et d'alliances avec diverses organisations à travers le continent avec des missions pertinentes.
- 5- Aider les OP africaines à s'impliquer dans le processus de la ZLECAF à travers des campagnes de sensibilisation et des programmes de renforcement des capacités.





NOUVELLES DE LA PAFO

PAFO AU COMITÉ
CONSULTATIF DU PROJET
PDDAA - XP4

PAFO AU CA DU FARA

MISE À JOUR DU SITE
WEB



Le PAFO a été identifié comme un partenaire stratégique pour siéger au Comité consultatif du projet du PDDAA - XP4. Elle est représentée par le Dr. Sinare Yusuf Sinare - Président régional de la Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU) et membre du conseil d'administration de la PAFO.



Mme Elizabeth Nsimadala, présidente, représente la PAFO au Conseil d'administration du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) - Le conseil supervise les affaires du FARA au nom de l'Assemblée générale.

La PAFO a mis à jour son site web avec un nouveau design et un nouveau contenu qui met en avant les activités, les programmes, les partenariats et autres de l'organisation. A travers sa nouvelle vitrine sur le web, la PAFO se veut plus proche de ses membres, des Paysans et de ses partenaires ; plus interactive et plus dynamique, en fournissant toutes les informations utiles à son audience. Visitez notre site web : <http://bit.ly/2NdEvYB>



PARTENARIATS

2ÈME RÉUNION DE COORDINATION CONTINENTALE DU FO4ACP



La deuxième réunion virtuelle de coordination continentale FO4ACP a été organisée par PAFO et Agricord, afin de consolider l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme FO4ACP et de partager l'effort de coordination réalisé au niveau régional et continental.

La réunion de coordination continentale a pour objectif de partager les expériences à travers le continent et d'augmenter l'effort de coordination entre les OP et les agriagences pour apprendre les uns des autres et explorer plus de domaines de collaboration.

Parmi les participants, il y avait PAFO et ses cinq réseaux membres, EAFF, PROPAC, ROPPA, SACAW et UMNAGRI, Agricord et ses agriagences membres, le représentant de l'UE, les représentants du FIDA ainsi que M. Espicion Joaquin Oliveira Gomez le Sous-secrétaire général responsable du département Transformation économique structurelle et Commerce de l'OACPS.

COVID19-CHANGEMENT CLIMATIQUE : PARTAGEZ VOS HISTOIRES AVEC NOUS !



« Climakers », l'Alliance pour le changement climatique, met en ligne deux enquêtes. L'une pour comprendre les développements apportés par les paysans à leurs expériences, compte tenu des changements climatiques, notamment en période de pandémie COVID-19. L'autre pour recueillir des cas pratiques afin de savoir quelles sont les meilleures expériences que les paysans mettent en œuvre pour s'adapter et / ou atténuer les effets du Covid-19 compte tenu du fait que les paysans se sont trouvés dans la nécessité de continuer à travailler pendant la crise sanitaire.

Les meilleures expériences seront collectées et évaluées par rapport aux critères d'intelligence climatique par le partenaire scientifique des Climakers - CCAFS - puis publiées dans le prochain volume de « The Climakers - Histoires du terrain - Édition COVID-19 ». (Veuillez vérifier la version précédente : <https://bit.ly/3q07SFo>)

L'enquête : <https://bit.ly/3rP68g5> et le collecte d'études de cas : <https://bit.ly/3eRSoxs> sont OUVERTES jusqu'au 15 novembre !

SÉRIES INNOVATION 3 :



La 3ème session des « Séries Innovation », PAFO-COLEACP, innovations et succès des entreprises et des PME dirigées par des agriculteurs africains, a été organisée le 18 mars 2021 sur le thème : « La « Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf): opportunités pour les PME et les entreprises du secteur agroalimentaire »

Elle a vu l'inscription de plus de 1300 personnes et a été une occasion pour discuter comment la ZLECAf soutient les PME et les entreprises du continent ; les principaux obstacles qui empêchent les entrepreneurs de servir les marchés régionaux et continentaux et quels exemples sur la manière de les surmonter ; les priorités des entreprises en matière de croissance et comment l'innovation y contribue, en desservant les marchés régionaux et africains de produits frais et à valeur ajoutée et les principaux facteurs permettant d'obtenir une plus grande valeur ajoutée sur le marché local pour les entreprises locales.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME, 8 MARS 2021

Fêtez les innovations féminines du secteur agroalimentaire avec PAFO et COLEACP !

Les femmes sont encore confrontées à de trop nombreux défis pour trouver un emploi dans l'économie formelle ou pour lancer et développer des entreprises, en raison de politiques et de normes favorables insuffisantes, de faibles taux de propriété foncière ainsi que d'un accès et d'un contrôle sur les ressources et d'un accès limité au crédit.

Cependant, les femmes sont une force entrepreneuriale importante en tant que propriétaires d'exploitations agricoles, de magasins de fournitures d'intrants, d'entreprises de prestation de services et d'entreprises de transformation et d'exportation dont les contributions aux économies locales, nationales et mondiales ont un impact significatif sur la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et le bien-être des zones rurales, les communautés et la société dans son ensemble.

Aussi, soutenir l'entrepreneuriat féminin tout au long de la chaîne de valeur est l'une des voies les plus puissantes pour promouvoir l'agriculture, l'agro-industrie et stimuler le développement rural durable...

Forts de cette expérience et désireux d'aider les organisations paysannes, les coopératives et les PME à saisir les opportunités sur de nouveaux marchés et à établir des partenariats clés pour renforcer leur compétitivité, la PAFO et le COLEACP promeuvent les innovations et les succès des entreprises dirigées par des femmes africaines et présentent les succès des entrepreneurs. (Lire plus : <http://bit.ly/3rvz0yP>)



NOUVELLES DES RESEAUX MEMBRES

L'EAFB PROTESTE CONTRE LES RESTRICTIONS IMPOSÉES AU MAÏS ET AU LAIT PAR LE KENYA



L'EAFB vient d'organiser un forum à Nairobi où, elle a réuni l'ensemble des parties prenantes dans le secteur agricole, y compris des coopératives, des agriculteurs, des experts et des représentants du gouvernement de la région, à discuter des défis et de la voie à suivre notamment, en ce qui concerne le secteur du maïs et des produits laitiers.

« Nous pensons que le Kenya commence à pratiquer des politiques protectionnistes sans même consulter ses propres parties prenantes et acteurs du secteur agricole. Nous sommes préoccupés par la manière dont l'interdiction a été mise en œuvre, sans consultation suffisante, en particulier pour les paysans », a déclaré Stephen Muchiri, Secrétaire exécutif de l'EAFB. Il a noté que les incohérences et l'imprévisibilité des politiques

gouvernementales affectent le secteur et "dissuadent" les investisseurs de la région. M. Muchiri a, en outre déclaré que les restrictions commerciales sont contre le traité de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), avec la Tanzanie menant le lot sur les interdictions qui remontent aux années 1960, selon l'EAFB.

La présidente de l'EAFB, également présidente de l'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO), Mme Elizabeth Nsimadala, a exhorté les gouvernements à créer un environnement propice à la croissance du secteur agricole, au commerce régional et aux investissements. Elle a également exhorté les paysans à veiller à respecter les normes requises pour les denrées alimentaires, non seulement pour l'exportation, mais aussi pour les produits consommés localement.

Pour plus d'informations, suivez ces liens médias :

- Kenya CitizenTV: <https://bit.ly/39mlhNC>
- The Star Newspaper: <https://bit.ly/3w6uMvj>
- The Standard Newspaper: <https://bit.ly/3sxYlhZ>



LES FEMMES DU ROPPA COMMÉMORENT LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME À TRAVERS DES RÉFLEXIONS AUTOUR D'UN PANEL



Les femmes membre du collège des femmes du ROPPA ont commémorés, le 10 mars 2021 la journée internationale de la femme autour d'un panel en ligne sous le thème : « Leadership des femmes rurales dans l'influence des politiques agrosylvo pastoral et halieutique : acquis, défis et perspectives pour la résilience face à la COVID 19 ».

L'objectif de ce panel était de mener une réflexion stratégique visant à contribuer aux processus de renforcement du leadership des femmes rurales mis en œuvre par les institutions publiques nationales et régionales, les partenaires, les OP, afin d'accroître leur capacité à influencer plus efficacement les plans de ripostes COVID 19 et les programmes de résilience en cours d'élaboration ou de mise en œuvre.

Le panel était composé de :

- Mme Lydia Sasu, Spécialisée dans la transformation des produits halieutiques, représentantes du collège régional des femmes du ROPPA
- Mme Khady Fall Tall, Présidente Fondatrice de l'AFAO-WAWA (L'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest)
- Mme Assalama Sidi, Directrice Régionale Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale d'Oxfam
- Mr TIENIN BLAISE : Chef du Département de la Communication et des relations publiques du Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAPGenre) du Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, et de la Famille du Burkina FASO

Cette commémoration a permis aux femmes du ROPPA (i) de faire le bilan des acquis engrangés ces dernières années dans la participation des femmes à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi des politiques du secteur agrosylvo pastoral et halieutique, (ii) d'analyser les obstacles et défis persistants limitant leur pleine participation aux processus politiques et (iii) de proposer des pistes des solutions pour renforcer leur leadership dans le contexte actuel des mutations socioéconomique et politiques engendrées par l'enchevêtrement des crises sanitaire, sécuritaire et politique que connaît la région .

« La 1ère victoire des femmes au sein du ROPPA a été d'abord institutionnelle à travers la mise en place d'un espace régional dédié aux femmes qui est le collège régional des femmes, et ce collège a véritablement contribué à établir les prémices de toute la dynamique actuelle des politiques, initiatives et actions visant la promotion de la consommation des produits agricoles et agroalimentaires issus des exploitations familiales » à conclut Mme Lydia SASU.



LE RENFORCEMENT DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN PEUT RENFORCER LA RÉSILIENCE AUX CHOCs TEL QUE LA COVID-19



Avant que la pandémie du COVID-19 ne s'installe en Afrique, son impact sur le commerce se faisait déjà sentir. Au cours d'une année ordinaire, l'Afrique importe plus de 70 milliards de dollars de produits alimentaires et agricoles. Mais en raison des restrictions de la Covid-19, les importations de 2020 devraient baisser de 16% et les exportations de 8%. Pour un continent si

tributaire du commerce international, la pandémie a livré une dure leçon sur l'importance de renforcer la résilience en renforçant le commerce intra-africain et en diversifiant les économies mais aussi, et surtout comment on pourrait faire.

En plus d'entraver le commerce, la pandémie a également reporté le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) à janvier 2021. Devant devenir la plus grande zone de libre-échange du monde en termes de nombre de pays couverts, elle offre une opportunité unique de consolider et intensifier le commerce intrarégional sur tout le continent.

Les flux commerciaux intra-africains existants, en particulier au sein des communautés économiques régionales (CER), ont permis aux pays de minimiser les perturbations et de maintenir la circulation des approvisionnements alimentaires pendant la crise sanitaire relative à la Covid-19.

Bénéficiant d'une proximité géographique, de cultures similaires et de relations commerciales de longue date, les CER jouent un rôle clé dans la promotion de l'intégration régionale et continentale de l'Afrique, en augmentant les opportunités pour les producteurs et les consommateurs africains au-delà de leurs propres frontières. À présent, ces succès peuvent être mis à profit pour stimuler encore davantage le commerce du continent, mais dépendront d'un certain nombre de facteurs. Lire plus : (Lettre d'informations de la SACAU : <https://bit.ly/3lOrkkg>)



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET OPENACP



Dans le cadre du projet OPenACP, L'UMNAGRI a appuyé 3 Organisations Paysannes Locales (OPL), en Tunisie, Maroc et Mauritanie, dans l'élaboration d'un plan d'action 2021-2022 pour définir leur positionnement stratégique sur les marchés de références et mieux identifier les services à rendre aux petits paysans. L'objectif étant d'améliorer leurs revenus, sachant que la préparation a été réalisée au cours des derniers mois de 2020 et que les ateliers stratégiques de validation ont été organisés au mois de février 2021.

Le plan d'action de la Coopérative des aviculteurs ENNOUR de Monastir en Tunisie (SMSA) prévoit des activités qui – à partir de séances de formation pour l'adoption de techniques de gestion sanitaire des bâtiments avicoles en vue de la maîtrise de l'index de consommation des poulets- vise à améliorer la qualité des produits et à réduire la mortalité.

Ce plan d'action vise donc à renforcer la mission de la SMSA ENNOUR, qui est à la fois technique et économique. A cet effet, elle est appelée à assurer à ses adhérents un approvisionnement régulier en poussins et en différents intrants d'élevage et de leur apporter l'encadrement technique et sanitaire nécessaires....

L'amélioration de la capacité gestionnaire et le renforcement de la performance technique et commerciale de la Coopérative ASSALAM de Sidi Bennour/Casablanca au Maroc sont les objectifs du plan d'action de cette coopérative laitière. Même si elle opère dans un circuit court, du moment que presque la totalité de sa production est destinée à une grande entreprise de transformation, ce plan d'action vise d'une coté à réduire les problèmes liés à la qualité du lait et à minimiser les gaspillages en période de haute lactation via l'introduction de nouveaux produits (production de petites quantités de fromages frais). De ce fait, une formation pour la maîtrise de la production, l'encadrement des petits éleveurs et la gestion de l'approvisionnement des intrants est à l'ordre du jour.

L'objectif du plan d'action de la Coopérative des femmes de Thidé, dans la région de Boghé en Mauritanie est de diversifier ses activités. De ce fait, la Coopérative vise à diversifier la production, en introduisant l'élevage ovin et bovin. Pour faire ceci, l'activité principale consiste dans la production de fourrage, à travers l'introduction d'espèces adaptées aux conditions climatiques de la région...

La nouvelle approche, issue des réunions de concertation au niveau national grâce à l'appui de l'UMNAGRI a déclenché une importante réflexion sur la vision, le mandat et les axes d'intervention de ces OPL. Grâce à OPenACP, toutes les OPL ont clairement perçu qu'une restructuration technique et opérationnelle est nécessaire et ceci pour leur permettre d'un côté de jouer un rôle plus « visible » dans le plaidoyer et dans le processus de création des stratégies pour mieux pénétrer le marché et, d'un autre côté, pour devenir une référence pour les petits agriculteurs/éleveurs de leur filière.



Tunisie



Maroc



Mauritanie



Panafrican farmers' organization
Organisation panafricaine des agriculteurs
المنظمة الإفريقية للفلاحين



Adresse :

Bibare, Street KG125, House No. 88, Kimironko Kigali - Rwanda



Tel :

(+250) 733202069 / 7332020701



Mail :

info@pafo-africa.org